

## Gérer ses résidus verts

**Saviez-vous qu'en période estivale, on observe une hausse importante du volume de déchets attribuable aux résidus de jardin et de gazon jetés au bac vert ? Plusieurs alternatives plus écologiques s'offrent à vous :**

### 1. Pratiquez le compostage de surface

Enfouissez racines, tiges et feuillage dans les premiers 6 pouces de terre de vos plates-bandes ou dans une tranchée réservée du jardin. Les déchets végétaux se décomposeront en quelques jours seulement et deviendront un précieux amendement pour vos plants. En conservant vos résidus de culture, vous éviterez aussi de jeter aux ordures une importante quantité de bonne terre.

### 2. Déposez vos résidus verts dans votre composteur domestique

Faire votre propre compost vous permettra de détourner de l'enfouissement des matières organiques bénéfiques pour votre jardin. En plus de composter vos matières vertes, vous pourrez y ajouter plusieurs de vos déchets de cuisine et ce, à l'année longue.

3. **Apportez vos résidus verts dans le conteneur du garage municipal situé au 172 rue du Nord.** Ils seront par la suite acheminés vers un site de compostage. Ne jetez pas aux ordures vos résidus de jardin, n'oubliez pas qu'une fois transformés en compost, ils constituent une mine d'or pour tout jardinier.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le Service de la Gestion du territoire, Division Aménagement urbain et Environnement au (450) 263-0277.

